

# AR SKREO

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE

FÉVRIER 1996

18<sup>e</sup> *éran*

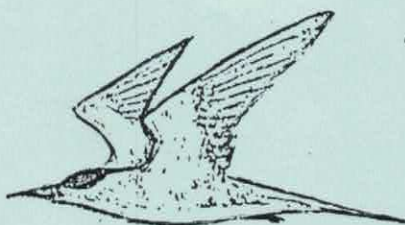
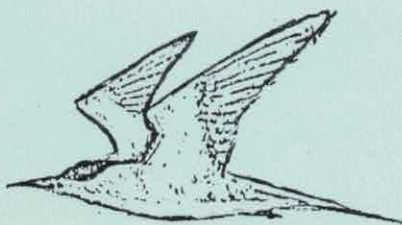
A  
N  
N  
E  
E

N<sup>o</sup>

53



ILE MOLÈNE — Rocher du Castel





**SKREO N° 53**

**FEVRIER 1996**

**SOMMAIRE**

- LE MOT DU PRESIDENT
- ETAT CIVIL
- S. N. S. M.
- L'EAU - denrée précieuse
- INFORMATIONS MUNICIPALES
- HISTOIRE DES SEMAPHORES
- CAHIER DE DOLEANCES - Molène 1789- (C. Consorti)
- LE TOURISME (P. Créach) (*C. CONSORTI*)
- MOTS CROISES DE J. F.
- POEME
- HUMOUR- STATISTIQUE.

## MOT DU PRESIDENT

BONJOUR à tous,  
BONNE ANNEE 1996 de la part du Bureau de l'Amicale à tous nos adhérents, et merci de la confiance qu'ils témoignent à l'Amicale depuis 1978 pour certains.

Depuis cette époque, l'association a oeuvré pour l'amélioration du cadre de vie et à ce titre, peut être considérée comme Association d'utilité publique communale.

Sans revenir sur tout ce qui a été fait depuis les bancs publics, réseau incendie, à la table d'orientation et quantités d'autres réalisations, ce sont 150 000 F qui ont été consacrés pour le pays et ceci grâce à vous tous (voir les bilans).

Nous devons continuer et cette année, le bureau a décidé de consacrer une somme conséquente du résultat de la saison à la réalisation de nouveaux bancs publics qui seront installés par nos bénévoles au printemps.

1996 c'est aussi la commémoration du naufrage du "Drumond Castle". C'est l'occasion de magnifier l'attitude de nos anciens à cette circonstance. Molène va recevoir du monde d'autant plus que Brest 96 attirera beaucoup de britanniques. Nous nous devons d'être accueillants, de valoriser notre île et chacun peut le faire autour de chez lui tout simplement.

L'avenir de Molène est entre nos mains. Vous trouverez plus loin deux positions concernant le tourisme, la fréquentation de l'île et les répercussions possibles dans le futur.

Le Parc National Marin de la Mer d'Iroise va se mettre en place et à ce sujet sachez que les maires et adjoints de Sein, Molène et Ouessant, dans le cadre du Parc d'Armorique, vont proposer en préalable, une liste des "us et coutumes" intouchables, ce qui doit garantir les futures générations.

L'Amicale est bien sûr très sensible à tous ces problèmes et reste "attentive et vigilante" à tout ce qui se passe surtout quand on voit ce qui se passe pour les accès à la basse mer en Bretagne.

1996 sera aussi l'année du renouvellement du Bureau. Il sera à nouveau fait appel à la bonne volonté et au dévouement. N'hésitez pas à prendre contact dès à présent pour offrir vos services.

Côté récréatif, l'Amicale organisera le repas des anciens le 26 mai à la salle polyvalente selon la formule de 95, c'est-à-dire avec participation de 50 F.

Une soirée dîner-dansant au Rancho - Rte du Conquet, est prévue le 23 mars. Veuillez très rapidement vous inscrire, renseignements au 98 03 48 69. Date limite d'inscription : 13 mars 96. Coût de la soirée 180 F. (cf. menu page suivante).

Dans l'attente de se retrouver, Blavez Mad a d'haré.

René MASSON.

PS : Molène fait parler d'elle en ce début d'année : la revue "Les grands reportages" de février 96 la classe dans "Cap sur les îles aux épices" ?

La revue "Marie France" de février 96 également dans "les îles magiques inconnues".

Comme d'autres associations, en partenariat avec le crédit mutuel, l'Amicale, vous proposera des billets d'une tombola régionale dotée de 1,5 millions de francs, soit 150 000 000 de centimes : (10 voitures citroën, des séjours de thalassothérapie, des week-end à Londres, des kayaks de plage, des téléphones sans fil...).

La vente des billets se fera du 23 mars au 3 mai au prix de 10 F dont 8, 50 F au profit de l'Amicale.

Le résultat peut être intéressant pour notre association et nous donnerait les moyens de faire encore plus.

## SOIRÉE Du 23 MARS Au RANCHO

### ☰ MENU ☰



- ⊗ KIR MAISON AVEC CANAPES
- ⊗ PLATEAU CRABES, LANGOUSTINES  
MOULES A LA PROVENCALE

- ⊗ FEUILLETE DE FRUITS DE MER  
ou  
FILET DE POISSON DIEPPOISE OU A L'AMERICAINE  
ou  
COQUILLE DE POISSON THERMIDOR

- ⊗ JAMBON BRAISE OU MADERE  
ou  
ROTI DE DINDONNEAU  
ou  
COQ AU VIN AUX LARDONS  
ou  
GIGOT D'AGNEAU

- ⊗ FRITES, LEGUMES, SALADE
- ⊗ PLATEAU DE FROMAGE
- ⊗ PECHE MELBA - CAFE

(boissons comprises à discrétion (Blanc de mer, Rosé, Cuvée Hôtel - coût 180 F)

Date limite d'inscription le

13 Mars 96 au 98.03.48.69



# ETAT CIVIL DU 1er OCTOBRE 95 au 25 FEVRIER 1996

## NAISSANCES aux foyers de :

VALERIE et	Philippe RAGO (Petit fils de Victor Masson - Cyprien) -omission de notre part au Skréo précédent)	"FIORIAN"
GILLES et <i>MARIE</i>	<del>Fabienne</del> TUAL	"Ludwig"
Mr et Mme LASTENNET	(Isabelle Berthelé)	"Quentin"
Mr et Mme Serge COROLLEUR		"Claire"

Bienvenue sur la terre des Skréos -  
Félicitations aux parents, grands-parents et  
arrières

## DECES

Mme CALVEZ	76 ans	Lilia
Marcelle MASSON	41 ans	Brest-Ouessant
Mr François ROCHER	85 ans	Lampaul
Mr Romain DESRUES (beau-frère de Josiane Masson)	72 ans	Brest

SINCERES CONDOLEANCES.

Par l'intermédiaire de l'Amicale, les familles remercient les personnes pour leurs témoignages de sympathie.

PS. Nous remercions nos adhérents de nous informer des événements familiaux qui surviennent.

## L'EAU

L'eau est précieuse, de plus en plus rare donc chère, ne la gaspillons pas. C'est la formule qui apparaît partout concernant cette denrée de première nécessité.

En France, la consommation se situe entre 100 et 200 litres d'eau par jour et par personne.

### QUELQUES CONSOMMATIONS MOYENNES de la vie quotidienne :

- L'eau pour cuisine	5 à 8 litres par personne
- Toilette - lavabo	5 litres
- douche	50 à 80 litres
- bain	150 à 200 litres
- lave-vaisselle	40 à 50 litres
- lave-linge	80 à 160 litres
- vaisselle à la main	20 litres
- chasse d'eau	10 à 12 litres
- arrosage pelouse	17 à 20 litres au m <sup>2</sup> /jour
- lavage voiture	200 litres

### EVITER LE GASPILLAGE.

- un robinet qui goutte, c'est 20 m<sup>3</sup> (20 000 litres) en plus sur un an.
- une chasse d'eau qui fuit c'est 60 m<sup>3</sup> (60 000 litres) de perdu.

LE COUT DE L'EAU est très variable selon les régions mais se compare toujours en fonction de :

- la fourniture de l'eau,
- la distribution,
- le traitement de l'eau,
- les investissements pour les infrastructures.

A Molène, même si l'eau tombe du ciel ou provient de la terre, elle n'est pas pour rien loin de là.

Les charges sont :

- Infrastructures : impluvium, citerne, réseau, station de relevage, pompes, etc... qu'il faut payer ; les remboursements de crédit vont jusqu'en l'an 2010 ;
- Distribution de l'eau, salaires, fontainier, entretien, etc...

L'ensemble représente un coût qu'il faut compenser par des recettes qui sont la consommation, le remplissage des citernes et les forfaits pour ceux qui n'en ont pas ; la prise d'eau aux pompes étant gratuite comme partout.

Référence concernant les chiffres : origine → lettre de la C.E.O. n° 12 hiver 95).

A titre d'information, signalons qu'à Brest, la fourniture de l'eau + le service assainissement + les redevances de pollution font que le m<sup>3</sup> revient à : 17, 55 F pour une consommation de 90 m<sup>3</sup>/an; (Fact. N° 595, ménage 2 personnes).



# INFORMATIONS MUNICIPALES

La réception des logements sociaux a eu lieu le 5 Janvier 1996 (remise des clefs). L'inauguration officielle se fera début Mai 1996.

L'éclairage public et la mise en souterrain des lignes électriques se fera en Avril 1996. Les appels d'offre sont lancés pour cette opération.

Réfection des routes avant l'été - gare maritime vers le Kastell - mairie et port. Gare maritime - centrale électrique - école des soeurs, en passant par l'église. Les aménagements des places traversées se feront en même temps notamment le "Karit".

## TARIFICATION ANNEE 1996 :

- Eau de 18 F à 19 F le m3
- Loyer SANOFI 1100 F à 1300 F/mois (Roussin)
- Loyer particulier + 3 %
- Loyer Lédénes inchangé 700 F/mois (les baraques) et 800 F le foncier (Calvez).
- Camping inchangé 12 F/tente/jour + 5 F par personne/jour.
- Loyer entreprise 250 F/mois
- Compteur d'eau 250 F/an H.T.
- Loyer bâtiment du Théven 500 F/jour et nuit et 300 F/jour.
- Salle communale 500 F/jour et nuit et 300 F/jour.
- Entrée du Musée inchangé - jeton douche inchangé.

Remise en état du monument aux morts en peinture d'origine.

Préparation du centenaire du DRUMMOND CASTLE le 16/06/96, mise en état du petit musée et expo de peinture à la salle du conseil.

Prévision de prospection de 3 forages supplémentaires, acquisition de deux pompes neuves et plus puissantes à la station afin de pouvoir desservir correctement les usagers.

Réparation et révision des bornes fontaines défectueuses.

Changement des chaînes des 10 corps-morts de plaisanciers en rade, mesures de sécurité pour les mouillages.

## Dégâts causés par le mauvais temps

Des dégâts nombreux ont été causés par les vents violents chez les particuliers et sur les bâtiments communaux (faiâtes, ardoises, volets éclatés, fenêtres enfoncées, gouttières arrachées).

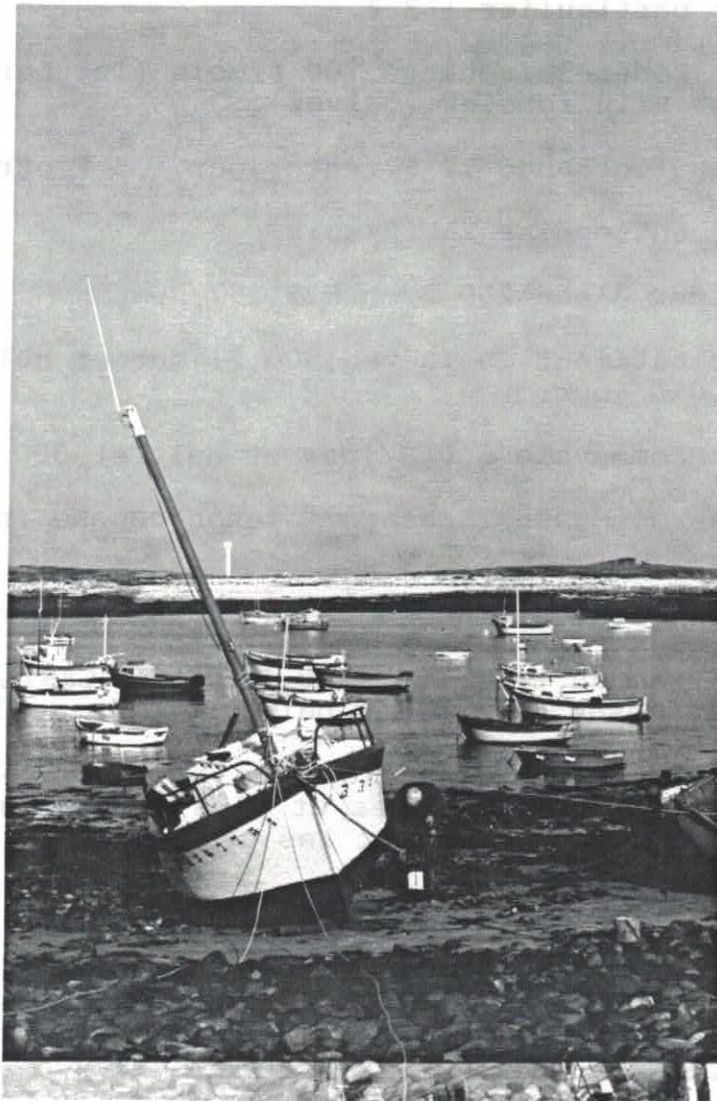
La côle à Caby : cavité creusée sur une dizaine de mètres.

Le bord de mer étant érodé, il est demandé de ne plus enlever de galets sur tout le littoral du port jusqu'au "Charcot". Ces galets sont la protection naturelle. Leur enlèvement peut mettre en danger la zone habitée riveraine. (Merci)

Le Conseil Général a voté le montant nécessaire à la construction du nouveau "TRICARD". 1,5 million de francs. Le choix du chantier est actuellement en cours en espérant qu'il soit Finistérien et peut-être Brestoïse.

Le nouveau bateau "ANDRE COLIN" avance très vite, sa livraison est prévue pour le 15 Juin 1996. Espérons que sa période de rodage durant l'été ne causera pas trop de désagréments.

#### LA MUNICIPALITE





## HISTOIRE DES SEMAPHORES

Certains s'étonneront qu'à l'époque du radar, des hommes puissent encore faire le guet le long des côtes comme il y a des centaines d'années. En fait, dès les temps les plus reculés, la défense, qu'elle soit terrestre ou côtière, s'exerçait à partir de points permettant une vue éloignée. Les long des côtes, les caps, les promontoires, les embouchures de fleuves étaient choisis pour y installer des guetteurs. On peut rappeler que les Romains, par exemple, avaient 3 000 Postes de guet sur les rivages de la Méditerranée.

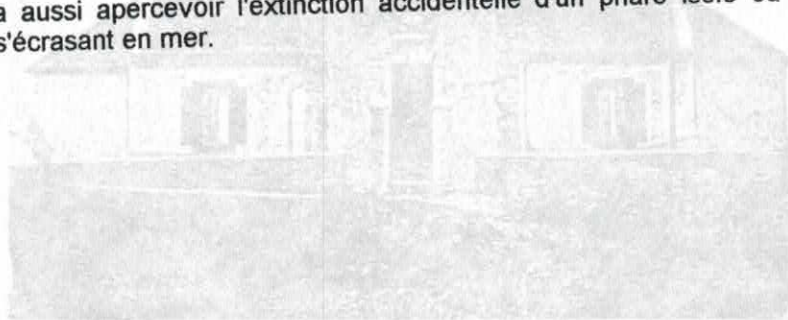
C'est sous l'Ancien Régime que la Marine prit la responsabilité du service de guet vers le large, principalement pour donner l'alerte contre les débarquements des flottes ennemies. La position de ces postes de guet permettait également aux guetteurs de signaler les bâtiments en détresse près des côtes, circonstances fréquentes alors compte tenu du manque de balisage des dangers.

Les navigateurs, bien que connaissant la présence de certains récifs et manoeuvrant pour en passer à distance respectueuse, ne pouvaient toujours les éviter, lorsqu'ils étaient surpris par la tempête ou la brume ou lorsqu'ils avaient des avaries à bord.

Il faudra attendre le Second Empire pour voir une première organisation du guet maritime. Un décret du 17 mai 1862 créait un service électrosémaphorique constitué par un réseau de 134 sémaphores permettant la surveillance de tout le littoral français. Les postes de guet assez rustiques étaient construits sur des points élevés et armés par des "guetteurs", chaque poste étant sous l'autorité d'un "chef guetteur". Des officiers de marine de la Région Maritime intéressée étaient responsables du fonctionnement de ces postes.

A cette époque, les liaisons entre les sémaphores et les navires qui passaient à proximité étaient assurées par le télégraphe (Chappe), grâce à des mâts de signalisation, ou par pavillons et signaux à bras. Pour communiquer avec le port, chef-lieu dont il dépendait, le sémaphore disposait d'un télégraphe rudimentaire alimenté par piles qui sera remplacé en 1866 par un appareil Morse.

C'est en 1872 que les sémaphores reçurent un canon d'alarme pour avertir la population voisine d'un naufrage proche et permettre l'envoi du bateau de sauvetage. L'usage de ce canon s'est perpétué jusqu'à nos jours. Les moyens de signalisation des sémaphores seront améliorés progressivement par l'adjonction de fanaux, de projecteurs électriques de plus en plus puissants, de rampes de signaux, d'ensembles émetteurs-récepteurs radiotéléphoniques. Quant aux moyens de recherche, ils verront aussi l'apparition du radar, la veille optique restant toujours indispensable et précieuse pour le guet rapproché. Seul l'oeil exercé du guetteur, surveillant un paysage dont il arrive à connaître tous les secteurs peut, en effet, découvrir le signal de détresse émis par un navire ou un yacht non muni de radio, ou l'embarcation dérivant vers la côte proche ou l'homme à la mer. C'est le guetteur qui pourra aussi apercevoir l'extinction accidentelle d'un phare isolé ou d'une balise du secteur, ou l'avion s'écrasant en mer.



## S. N. S. M.

La station de Molène a un nouveau Président depuis le 1er janvier : Mr François TANGIUY prend la suite de Louis LACAZE qui cède sa place après de nombreuses années de présidence.

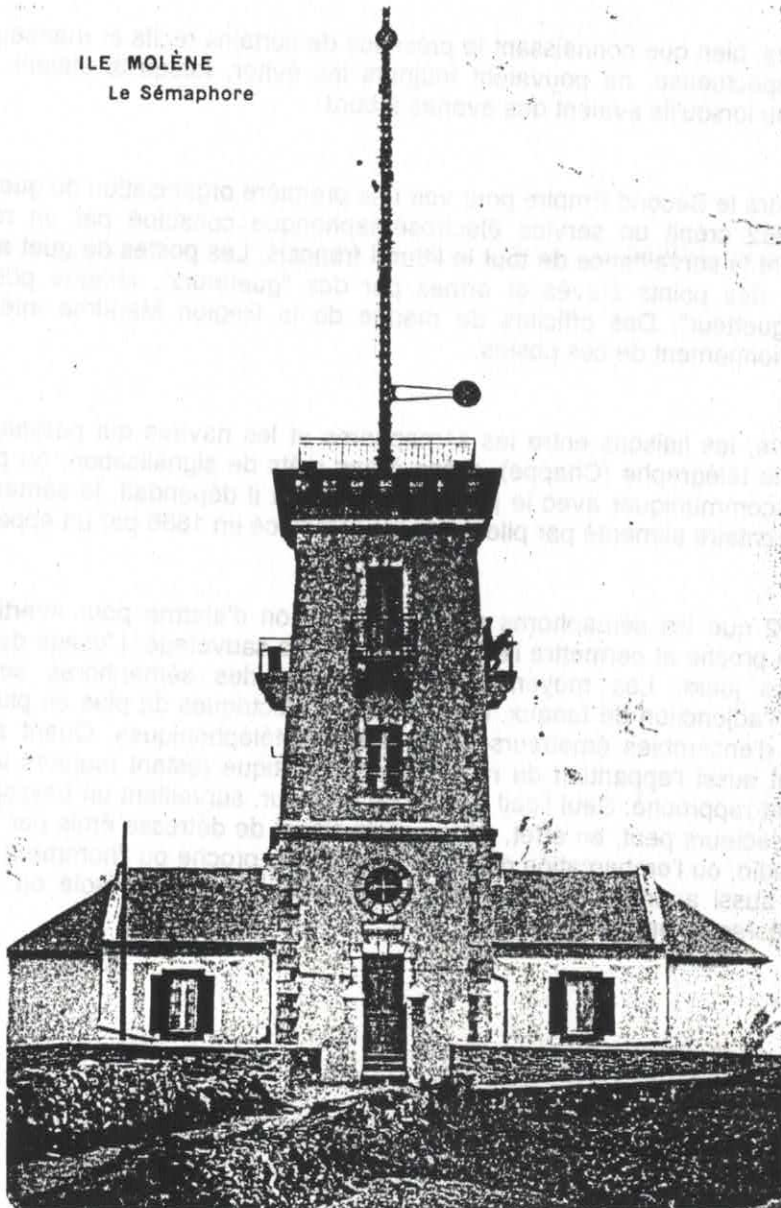
Bienvenue et bon courage à François Tanguy qui dispose d'un outil performant : le "Jean Cam" et qui saura tirer parti de son expérience de marin et de commandant à la marine nationale.

La SNSM, c'est le cordon ombilical entre Molène et le Continent et souvent le dernier recours. Pensons-y, démonstration est faite tous les jours.

SNSM La Réunion. Nous avons plaisir à signaler que le responsable SNSM de St Pierre (La Réunion) est Jean-Yves BESNARD - l'"Armelle" Le Charcot Molène. Ses qualités des marin intrépide l'ont tout naturellement désigné pour ce poste. Bravo Jean-Yves. Je suis sûr que même à la pêche aux gros, tu penses aux homards qui t'attendent au "Penn Ven Bihan" et aux congrès de "Lost Ar Goc".

Félicitations.

ILE MOLÈNE  
Le Sémaphore





Nous avons décrit l'insécurité qui régnait dans les îles sous la menace de la flotte Anglaise et la grande pauvreté de la population îlienne sous l'ancien régime. Au début du mois d'Avril 1789 sur ordre du roi chaque localité doit réunir les hommes majeurs de 25 ans au moins et imposables. De cette assemblée, sortiront les Cahiers des Doléances. Ils correspondent à la première étape de la préparation des Etats Généraux de Versailles, un des premiers actes de la Révolution Française.

Dans sa lettre circulaire du 16 Mars 1789, le Roi s'adresse aux responsables Bretons ( Sénéchaux ).

<< Nous avons besoin de nos fidèles sujets, pour nous aider à surmonter toutes les difficultés où nous nous trouvons relativement à nos finances et pour établir suivant nos vœux un ordre constant et invariable de toute la partie du gouvernement qui intéresse le bonheur de nos sujets et la prospérité de notre Royaume >>.

Situons cet événement dans le contexte de l'époque :

Louis XVI est souverain depuis 1774. Le pays est en crise dans presque tous les domaines, surtout au plan financier. L'Etat vit au dessus de ses moyens. Le soutien à la guerre d'indépendance américaine augmente le déficit du budget. Toutes les tentatives de réduction des inégalités fiscales se sont heurtées à l'hostilité des privilégiés. L'état emprunte, si bien qu'en 1788 le service de la dette absorbe la moitié des prévisions de recette.

Crise politique avec les inégalités de la société d'ordre : CLERGE, NOBLESSE, TIERS ETAT, mais aussi avec la dégradation de la situation économique, crise du textile, effondrement du prix du vin, des récoltes de céréales déficitaires, d'où l'accroissement des difficultés. Toutes ces causes créent une misère endémique.

Devant cette situation catastrophique et après les échecs de toutes les tentatives des ministres réformateurs, le Roi se résout à convoquer les Etats Généraux à Versailles, ceci n'a pas été fait depuis 1614 sous Louis XIII.

Le Tiers Etat qui représente 95% des Français obtient le 27 décembre 1788 que le nombre de ses représentants soit égal à celui des deux autres ordres réunis. Le 27 Juin 1789, une semaine après le serment du Jeu de Paume, le tiers état obtient le vote par tête et les Etats Généraux se transforment en Assemblée Nationale. Au moment où sont rédigés les Cahiers des Doléances, nous ne sommes qu'au début de la Révolution.

Il existe une Assemblée des Etats de Bretagne à RENNES où tous les nobles peuvent participer. La députation du Tiers Etat se réduit à deux délégués bourgeois, désignés par cité, pour 42 villes bretonnes dont BREST. Ni le bas-clergé, ni le peuple des villes ni surtout celui des paysans ne sont représentés aux Etats de Bretagne.

Lors de sa dernière session à Rennes en Décembre 1788 et Janvier 1789, les gentilshommes et les étudiants en droit s'affrontent dans les rues les armes à la main, on relèvera des morts et des blessés.

Le 24 Janvier 1789 une ordonnance royale fixe le mode d'élection des députés aux Etats Généraux. Un texte spécial pour la Bretagne sort le 16 Mars. Le Roi a tranché en faveur du Tiers-Etat

Les Bretons pourront désigner 88 représentants du Tiers-Etat soit une représentation double de celle de chacun des ordres privilégiés. Après diverses manoeuvres et refus de vote de la Noblesse et du Haut-Clergé, ce sont 66 délégués qui seront élus soit 22 membres du Bas-Clergé et 44 délégués du Tiers-Etat.

Ces élections se sont déroulées dans le cadre de la SENECHAUSSEE (circonscription judiciaire royale de base).



Pour BREST, celle-ci comprenait 38 paroisses. Le Sénéchal Olivier Bergevin de Loscoat prit une ordonnance le 23 Mars 1789 précisant les modalités de convocation.

La ville de Brest avait droit à 30 représentants et les campagnes 170. Ceux-ci adoptèrent le cahier commun de la ville de BREST et les cahiers annexes des

Paroisses avoisinantes dont celui de l'île MOLENE que nous reproduirons dans son intégralité, dans le style de l'époque.

Le 8 Mai 1789, les deux députés chargés de porter les cahiers des doléances aux Etats Généraux de VERSAILLES sont élus pour représenter la sénéchaussée de BREST. Ce seront : LECOUDRE, avocat brestois et Ildut MOYOT, marchand-armateur et propriétaire foncier à LANILDUT.

A l'île MOLENE, l'exploitation du procès-verbal rédigé à l'occasion de la rédaction du Cahier des Doléances, nous précise les points suivants : << le 3 Avril 1789, l'Assemblée est convoquée au son de la cloche. La réunion se tient dans la chambre des délibérations de l'Eglise Paroissiale.

Le rédacteur est Joseph MASSON, en charge pour le Roi des biens de la paroisse : (Marguillier ). Sont présents :

Julien COULANDRE. Jean GOUACHET. Jean CHOUART. Alain COQUET.  
Paul MARHADOUR. Yves LEGAL. Vincent TUAL. Michel TUAL. Barnabé MASSON. Fiacre CARIOU. François KERBERENES. Vincent MASSON. François ROUSSEAU. Jean-François COULANDRE. Noël CHOUART. Jean LEGAL.  
Barnabé LE MAO. Jean-Louis GUILCHER. François PALLIER. Louis LEMASSON. Yves LEMAREC. Jean-Joseph LEGOANEUR. Noël COULANDRE. Gabriel LEBORGNE. Jean LE MAO. Yves OMNES. Tous nés français, âgés de 25 ans au moins, et compris dans le rôle d'imposition de la paroisse qui se compose de 46 feux. Après délibération et élection sont élus pour remettre au Sénéchal de BREST, le 7 Avril, le cahier des doléances de l'île :

<< Vincent MASSON, maître de barque et Jean-Louis LE GUILCHER, pilote côtier du Roi. Ceux-ci ont accepté la commission et promis de s'en acquitter fidèlement >>.

Un double du document est déposé aux archives de l'Ile MOLENE en paroisse.

### Doléances de l'Ile et Paroisse de MOLENE

Le présent cahier contenant douze pages, première et dernière comprises, sur papier commun, a été coté, chiffré et millésimé par Joseph MASSON, Marguillier de MOLENE, faisant fonction de Syndic et par les soussignés convoqués pour la rédaction dudit cahier, et pour servir à insérer, conformément aux ordres du Roi et de Monsieur le Sénéchal de BREST, les doléances, plaintes et remontrances ; et signent ceux qui savent signer tant pour eux que pour ceux qui ne savent faire et dont les noms sont sur le procès-verbal : Barnabé MASSON, Vincent TUAL, Fiacre CARIOU, Yves MAREC, Jean-Louis MAO, Michel TUAL, Jean-Louis LE GUILCHER, Vincent MASSON, Joseph MASSON.

*( Fin de la 1<sup>ère</sup> partie ) C. Consorti*





# TOURISME

Bien que cette "matière" ne soit pas celle que je préfère, je commencerai, pour une fois, par un problème d'arithmétique.

Molène compte environ, 240 maisons. En pleine saison, on peut estimer que, lorsqu'elles sont toutes ouvertes (et elles le sont), chacune d'entre-elles abrite, en moyenne, trois habitants. L'estimation est donc vite faite :  $240 M. \times 3 h = 720$  personnes.

A ces 720 personnes présentes en même temps sur l'île, et pour une durée déterminée, viennent s'ajouter (toujours approximativement) un apport extérieur journalier d'à peu près 100 visiteurs, voire plus. Le total de ces deux chiffres nous donne, en arrondissant, une population totale, présente en même temps sur notre kilomètre carré, d'environ 900 personnes.

Ce chiffre peut, je le crois, être porté, sans préjudice pour qui que ce soit (visiteurs comme visités) à 1 000 voire 1 100 Personnes. Au delà, MEF... (sauf exception cela va de soi). Ce sentiment corrobore d'ailleurs tout-à-fait avec celui de la dizaine de personnes interrogées dernièrement, au hasard, et ce, suite à une enquête sur le sujet. (Enquête que j'ai eu l'occasion de diligenter à la demande d'un couple d'étudiants brestois).

Oui au tourisme donc (car comme le dirait si bien un certain POPEK "nous ne sommes pas des sauvages"), mais, oui à un tourisme "intelligent", "trié" sur le volet et surtout ASSEZ. Pour ce qui est du "tri" je pense que le prix de la traversée au taux plein est une bonne barrière, mais si, par conviction, je suis totalement opposé à la "barrière de l'argent", qui, comme chacun sait, met des barrières entre les hommes. Pour protéger MOLENE, je veux bien, cependant, faire une entorse à cette règle morale...

Nous avons sous les yeux, les tristes exemples de Ouessant et de Sein. Ne faisons pas la même chose au nom d'une certaine économie que nul ne nie d'ailleurs. Mais, honnêtement, je crois pouvoir affirmer que l'intérêt général prévaut avant tout, sur quelconque intérêt privé. Molène et sa quiétude en lieu et place de "l'invasion" et des "touristicos dollars".

Je voyais l'autre jour, dans une vitrine brestoise, une belle affiche d'Ouessant avec sur fond de côte déchiquetée, le phare du Créac'h pris d'avion. Comme inscription, je pouvais lire : "OUESSANT- EVASION". Allez donc savoir pourquoi j'ai traduit, illico presto, "OUESSANT-INVASION"...

PS\* : Le terme de "tri" est à prendre, bien évidemment au sens "quantitatif" et non "qualitatif" : la qualité d'une personne n'étant nullement proportionnelle à l'épaisseur de son compte en banque.

PATRICK CREAC'H.

**REFLEXIONS SUR LE TOURISTE A MOLENE**

(C. CONSORTI)

L'Ile Molène est confrontée comme beaucoup de petites communes françaises au flot des touristes circulant l'été sur son territoire...

**TOURISME : STOP OU ENCORE ET COMMENT ?** Quel vaste sujet proposé aux amicalistes lecteurs de la SKREO par son Président !

Modestement, nous allons tenter de mener une réflexion et partir de deux tableaux faisant le bilan des avantages et des inconvénients de ce que nous constatons sur place chaque année, lors de ce passage.

Cette analyse arbitraire est destinée à engager une réflexion et non une polémique sur un concept aussi complexe.

Nous traiterons donc tout d'abord des suggestions sur la situation présente et le moyen terme. Puis ensuite, nous développerons des réflexions sur les possibilités futures sur le long terme.

Notre conclusion cernera les suites et les moyens des actions à mener pour canaliser le tourisme au profit de l'Ile et utiliser au mieux ce facteur de développement possible.



# LE TOURISME A L'ILE MOLENE

## Inconvénients.

### 1) COUT BUDGET COMMUNAL ( Direct).

Ramassage Communal Dechets Poubelles

Consommation fioul pour transport et incinération.

Salaires Personnel Communal ( Environnement, Espaces verts ).

### 2) ENVIRONNEMENT

Desherbage, entretien des espaces verts et sentiers

Augmentation estivale ponctuelle des déchets domestiques dans les deux décharges municipales.

### 3) ANIMATION ESTIVALE

Le programme des activités d'animation de l'Ile est pris en charge par les seuls bénévoles de l'Amicale Molénaise. Pas d'animateur ( éducateur sportif ).

### 4) EAU ENERGIE

Surconsommation d'eau importante l'été impliquant l'apport des eaux de puisage dans la nappe phréatique.

Accélération du traitement d'eaux en station avant distribution

Augmentation du taux de chlore

Augmentation de la consommation d'énergie électrique.

### 5) ORDRE PUBLIC

Problème de simple police avec le passage plus important de campeurs ou de visiteurs surtout au niveau des matchs de foot et des activités touristiques à caractère ludique, kermesse, régata

### 6) ANIMATION ET PUBLICITE

Pas de prise en charge par la commune de l'accueil touristique et promotion de l'Ile

Pas de structure d'accueil et d'organisation de séjour sur l'Ile.

Tourisme ponctuel de groupe à la journée.

# LE TOURISME A L'ILE MOLENE

## Avantages

### 1) APPORT FINANCIER DIRECT

Utilisation du Transport maritime " Pen Ar Bed ".

Augmentation fret transporté, nourriture, produits manufacturés ( Bâtiments etc...)

Impact sur commerce local, Alimentaire, restauration hôtellerie, visites

Impact sur le budget municipal, eau, camping, douches, location, port.( Rentrée d'argent frais).

### 2) APPORT FINANCIER INDIRECT

Locations maisons par les particuliers

Achats sur place produits de la pêche et légumes

Petits Dépannages artisans locaux, électricité, peinture, espaces verts, gaz, fioul.

### 3) ACTIVITES PORTUAIRES

Impact sur budget communal par apport taxe d'amarrage

Entretien ponctuel ou à l'année des embarcations

Stockage et hivernage.

### 4) PARTICIPATION ESTIVALE

Animation culturelle ou sportive de l'Amical , foot , Kermesse, Jeux.

Participation aux activités Nettoyage Environnement.

Autopublicité au retour sur le continent, si satisfait

### 5) DECOUVERTE DE L'ILE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Utilisation des sentiers pédestres

Utilisation des installations sanitaires communes y compris décharges

Découverte et publicité bouche à oreille de l'île et de son confortable isolement vierge de nuisance.

### 6) GISEMENT D'EMPLOI

Travaux sur embarcations ( voir (3) )

Travaux pour entretien maisons des particuliers

Travaux pour l'environnement, sentiers, espaces verts, installation municipales, eaux déchets. Environnement sportif ou tourisme d'animation.



## **I) LES ACTIONS POUR LE PRESENT ET LE MOYEN TERME.**

La petite superficie de l'île Molène et la modestie de sa capacité d'accueil joue depuis toujours comme un frein face aux pacifiques envahisseurs. Or depuis deux ans la presse nationale et les actions de promotion du Conseil Général drainent vers les îles un flot grandissant de touristes attirés par notre environnement préservé du Parc naturel d'Armorique, vierge de toute pollution.

Il nous appartient donc de réfléchir aux solutions admissibles pour le présent et le moyen terme.

- L'Analyse des tableaux précédents permet de cibler l'impact du Tourisme sur l'île à trois niveaux.

### **FINANCIER**

### **ENVIRONNEMENT**

### **EMPLOI**

#### **I-1 Au niveau Financier**

Le doublement de la population sur l'île l'été ne doit pas être une charge pour la commune mais plutôt une source de revenus supplémentaires pour aménager et améliorer l'accueil des visiteurs.

Pour les hôteliers et restaurateurs, proposer des solutions d'accueil globales prenant en compte l'accueil, les visites, les activités sur place.

Les commerçants s'adapteront également à la demande avec des horaires adaptés et une réponse aux demandes.

Créer des nouvelles capacités d'accueil, restauration rapide, animation.

#### **I-2 Au niveau de l'Environnement**

Aborder concrètement le problème de la décharge municipale en contradiction avec l'image de " pureté de l'île " incluse dans un parc naturel de niveau international. ( Court et Moyen Terme).

Avant la saison d'été : ramassage, brûlage, enfouissement des déchets visibles.

Le nettoyage de plages n'est que la conséquence du mauvais traitement des ordures stockées à la décharge.

L'incinération hebdomadaire des déchets étant à la charge de la commune et non des bénévoles.

Exercer une bienveillante mais ferme autorité sur les campeurs afin qu'ils respectent les arrêtés du maire.

Veiller à terme à continuer l'aménagement des sentiers périphériques en bord de mer en particulier depuis la plage du Moulin jusqu'à Notre Dame du Bon Retour.

### **I-3 Au niveau des Emplois**

Nous proposons qu'à l'avenir l'île se dote d'un Animateur Socio-Culturel ou d'un Educateur Sportif ou les deux à la fois afin que l'hiver et durant l'année scolaire il mène des actions d'animation au profit des enfants et des résidents. Puis l'été, en liaison avec l'Amicale, il pourrait coordonner et organiser avec les bénévoles le cadre d'animation estivale de l'île.

Il est temps de penser à cette formation longue en temps et en expérience qui devrait intéresser un jeune sur place ou attirer un stagiaire breveté d'état en liaison avec Ouessant pour l'été. ( Expérience en cours Tir à l'Arc en 1994/ 1995.)

Les emplois liés à l'habitat sur l'île ne sont pas exempts de retombées du Tourisme : entretien des maisons, espaces verts, emplois de proximité, évoluent et augmentent régulièrement, c'est un fait concret visible depuis quelques années.

Le futur nous dira si les eaux pures et oxygénées de l'Archipel ne tentent pas de nouvelles structures d'élevage de poissons au fil de l'eau, comme à Camaret pour la truite de mer, élevée en fermes flottantes. Toute chose intéressant le touriste.



La présence d'un port abrité des vents quasi permanents peuvent tenter la création d'une base nautique de voile ou de planche à voile l'été.

Ainsi donc pour le présent et le moyen terme, des mesures simples peuvent déjà améliorer le cadre dans lequel évolue le "Touriste".

## II- LE FUTUR ET LE LONG TERME

Depuis une vingtaine d'années, un transfert de populations est en cours sur l'île Molène.

Le déclin des activités de pêche a incité les jeunes Iliens à s'expatrier vers des métiers plus lucratifs. Les retraités de la Marine Marchande diminuent au rythme des embarquements qui disparaissent.

Le départ des personnes âgées vers la maison de retraite ou par décès libèrent des maisons reprises par les familles ou vendues. ce nouvel apport de population extérieure à l'île est désireux de s'intégrer voire de participer aux décisions sur le devenir de l'île. L'intérêt de la chambre d'hôte ne doit pas échapper aux responsables comme accueil possible d'un touriste désireux de se fixer quelques jours sur l'île pour en goûter le charme et la tranquillité.

Nous pensons que cette voie déjà explorée au Conquet à grande échelle en structure communale peut être explorée plus modestement chez nous.

Une cellule d'accueil, d'information et pourquoi pas de communication devrait être créée afin de promouvoir des actions concrètes au niveau du tourisme îlien en relation avec le Conseil Général et les Iles du Ponant.

L'avenir de l'île passe par la fixation de la population sur place ou le renouvellement des départs par un flux extérieur. Il appartient donc aux responsables de réfléchir à toutes les actions qui favoriseront l'habitat sur l'île, permanent, saisonnier, mensuel, hebdomadaire, en gîte ou sous voile.

### III- CONCLUSION

L'examen de toutes les propositions énoncées font apparaître en filigrane le rôle moteur essentiel des autorités municipales, dans le développement futur du Tourisme sur l'île Molène.

Une mutation importante des mentalités est indispensable pour assumer l'avenir. Car aucune action d'envergure durable ne peut s'appuyer totalement sur le bénévolat pour le long terme.

Le milieu associatif en pleine évolution est lui aussi dans l'obligation de s'appuyer sur des professionnels pour s'adapter à la modernité.

Il sera donc nécessaire outre les moyens financiers d'investir dans la formation des hommes et des femmes si nous voulons bénéficier des retombées du tourisme au niveau commerce, environnement et emplois sur l'île, c'est inéluctable.

Les aides existent, à nous de trouver les acteurs gestionnaires des situations futures.

*Claude Consorti*



10 Août 95. Laureats du concours de pêche



# MOTS CROISÉS de J

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3			■							
4				■		■	■			
5									■	
6								■		
7			■		■		■			
8										
9						■				
10			■							

n° 2

## HORIZONTALEMENT

- 1 - Elles ont leurs antennes
- 2 - Passions = Jamais, autrefois
- 3 - Pronom = Très maigre
- 4 - Faisait rougir nos ancêtres = Semblable
- 5 - Indésirables dans l'eau.
- 6 - Venu à la hâte = Conjonction
- 7 - Parasseux renversé = Envahie par la mer
- 8 - Participe gai = Saisissent brusquement
- 9 - Greffer = Angle de tir
- 10 - Réfléchi = Enveloppes membranées

## VERTICALEMENT

- 1 - Réputées et coupées dans nos eaux
- 2 - Vis-à-vis d'une molénaise
- 3 - Petit lac africain = Et le reste
- 4 - Le franchin est impossible pour venir à Nolène = Présent partout à Nolène.
- 5 - Batez le il n'en sera que plus tard = Lopin de terre
- 6 - Patrie de la "vis-à-vis" du 2 vertical = Plus qu'il n'en faut
- 7 - Obtenu = Grecque
- 8 - Couvertures = Certains l'ont solide
- 9 - Héros de Virgile = Qui a été consacré
- 10 - Perfides

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	L	E	N	A	I	S	E	S
2	A	N	I	M	E		S	A	L	E
3	G		O	B	E	S	E		I	N
4	M	A	N	A		U	R		E	S
5	I	I		R	A	R	E	S		A
6	F	R	I	Q	U	E		E	S	T
7	I		M	H		A	I	M	A	I
8	Q	U	I	E	T	U	D	E		O
9	U	L	T	R	A		E	E	U	N
10	E	L	E	A	N	U	S		S	S

J

Mots croisés

n°1 SKRÉO 52

\* \*

SOLUTION

## SANTE EN 1802 à MOLENE

LE 30 MAI 1802 a eu lieu la première vaccination infantile à Molène, effectuée par Mr GUERIN, Officier de santé.

Personnes vaccinées :

Marie-Suzanne MASSON	2 ans
Noël CUIILLANDRE	17 mois
Marie-Anne LE BOUSSE	14 mois
Victorine DUBOSQ	1 an
Mathilde LABASQUE	3 ans
Hippolyte LAVENANT	13 ou 3 ans ?
Eugène LE BRAS (ou LE BARS)	17 mois
René-Philippe DUBOSQ	2 ans
Marie-Vincente CARIOU	7 mois
Marie-Françoise OMNES	2 ans

Source : Extrait des registres de l'état-civil par Josiane Masson.



# DICTONS EXTRAITS de SKOLIG-AL-LOUARN

**Ar ralla tra a ya en hent, a zo eur pemoc'h héb roc'hal,  
Eur c'hi hép trotal, diou vaouez héb kôzeal.**

*Ce qu'il y a de plus rare sur la route c'est :  
un cochon qui ne ronfle pas, un chien qui ne trotte pas, deux femmes qui ne causent pas.*

**Ozac'h da ziweza, a rank mond da gousked,  
Ha gweled mad a-raog, hag e zor 'zo prennet.**

*Le patron doit se coucher le dernier et bien voir avant si sa porte est fermée.*

**Evid d'ar mor beza treitour, treitouroc'h ar merc'hed.**

*La mer a beau être traître, les femmes le sont plus encore.*

**Da zaou-ha-tregont ar c'hoant a deu,  
Da bevar-ha-tregont ar c'hoant a bad.**

*A 32 ans, l'envie vient (de se marier), à 34, il demeure.*

**Ar re-ze zo an eil dindan egile.**

*Ceux-là sont l'un sous l'autre (ils s'aiment bien).*

**Kaoud c'hoant a zo galloud.**

*Vouloir c'est pouvoir.*

**Ar c'henta ar gwella  
Na zale 'ta d'ober da dra.**

*Le plus tôt possible, ne tarde donc pas de le faire.*

**Karrig a réd ne bad ket.**

*Chariot qui court, ne dure pas.*

**Ar mestr a zo mestr  
Ha pa ve kaoc'h ouz e reor.**

*Le maître est le maître même si ses fosses sont sales.*

**E-giz ma ri da wele  
E kouski e-barz.**

*Comme tu fais ton lit, tu dors.  
(Si ton travail est mal fait, tu en subiras les conséquences)*

**Yannig a vil vicher  
A varvas gand an naon.**

*Jeannot aux mille métiers mourut de faim.*

**Gwasoc'h eun taol teod  
E-géd eun taol kleze.**

*Un coup de langue fait plus de mal qu'un coup d'épée.*

**Nao da laza... deg da gignad.**

*Neuf pour tuer, dix pour écorcher.  
(Journaliers pour grandes journées de travail)*

**Falla tud... muia chañs.**

*Les gens les plus mauvais ont le plus de chance.*

**Bian ha teo  
Neked difonn eo.**

*Petit et gros il a son compte de poids.*

**Dister an dra  
Ma ne dal ket ar boan d'her goulenn.**

23  
*Insignifiante la chose si elle ne vaut pas  
la peine d'être demandée*

PREMIER DEPART.

J'avais quitté mon île par un jour gris d'hiver,  
J'embarquais comme novice pour aller sur la mer.  
J'étais encore timide au sortir de l'enfance  
Et je craignais un peu de traverser la France.

Des Molénais furent là tout au long du chemin  
M'accueillant à Marseille dans le froid du matin,  
S'occupant gentiment, au terme de ce voyage,  
De me réconforter, de porter mes bagages...

Dans mon adolescence, faute de témérité,  
J'étais heureux de vivre cette solidarité,  
Ce trait d'union intense recherché des liens

Qui par delà le monde est un gage de soutien.  
Depuis cet évènement, les années ont passé,  
De me le rappeler, je ne suis pas lassé.

**J. F.** -29.12.95-



# HUMOUR

## - STATISTIQUE -

Excédé par les perpétuelles exhortations au travail et les campagnes incessantes pour une politique de plein emploi et de productivité dont la presse, la radio et les affiches nous abreuvent, j'ai cru nécessaire de me poser la question : "mais qui, en fin de compte, doit travailler ?".

Des statistiques officielles m'ont permis de constater ce qui suit :

- Population de la République française.....	52 000 000
- Habitants de 65 ans et plus.....	18 000 000
Reste pour faire le travail.....	34 000 000
- Habitants de moins de 18 ans.....	23 000 000
Reste pour faire le travail.....	11 000 000
- Fonctionnaires.....	5 800 000
Reste pour faire le travail.....	5 200 000
- Agents des entreprises nationalisées.....	3 500 000
Reste pour faire le travail.....	1 700 000
- Militaires.....	1 500 000
Reste pour faire le travail.....	200 000
- Hospitalisés, aliénés, clochards, habitués des champs de course et assimilés.....	126 000
Reste pour faire le travail.....	74 000
- Fainéants, détenus dans les prisons, députés..	73 998
Reste pour faire le travail.....	2

**ET QUI SONT CES DEUX LA ? VOUS ET MOI** parbleu. Ceci doit être pour nous deux un signal d'alarme, une leçon de virilité, un réveil d'énergie nouvelle. Nous devons travailler davantage, surtout **VOUS**, parce que **MOI**, **J'EN AI MARRE DE FAIRE MARCHER LE PAYS TOUT SEUL.**